



# Le Saint-Siège

---

**DISCOURS DU PAPE JEAN-PAUL II  
À L'ENVOYÉ EXTRAORDINAIRE ET MINISTRE PLÉNIPOTENTIAIRE  
DE SAINT-MARIN, LE PROFESSEUR GIOVANNI GALASSI\***

*Samedi 29 mars 1980*

*M. le Ministre plénipotentiaire,*

Les nobles paroles que vous m'avez adressées en présentant les Lettres qui vous accréditent comme Envoyé Extraordinaire et Ministre Plénipotentiaire de la République de Saint-Marin près le Saint-Siège ont confirmé en moi cette vive sympathie et ce sincère respect que mes Prédécesseurs ont toujours démontrés à l'égard de la petite et glorieuse Communauté du Mont Titan.

Je tourne en ce moment ma pensée vers les illustres Capitaines que vous représentez dignement, mais aussi vers chaque habitant de la République de Saint Marin, afin de leur exprimer mes sentiments d'admiration et de satisfaction pour l'intrépide fidélité qu'ils ont démontrée tout au long des siècles à l'égard des valeurs fondamentales de la vie civile, et je cite notamment leur désir sincère et tenace de la liberté et de la justice, vécues et défendues non comme des biens à posséder égoïstement mais au contraire à partager grâce à un esprit d'ouverture de disponibilité, de respect à l'égard d'autrui.

Aussi ne saurais-je manquer d'exprimer ma cordiale estime pour toute la population de Saint-Marin, chez qui – comme mon Prédécesseur Paul VI le dit en juillet 1963 – le noble héritage d'un passé libre et généreux, la nature ouverte et honnête, la célèbre hospitalité faite de grâce et de distinction, et surtout la fidélité aux grands idéaux de droiture, de liberté et de paix enrichissent de mérites exceptionnels la pureté de l'antique foi que cette cité a reçue de son fondateur

C'est pourquoi je souhaite à la République de Saint-Marin qu'elle sache toujours unir à ses beautés naturelles et artistiques, les habitudes laborieuses, la sagesse la courtoise et généreuse

hospitalité dont elle a donné un magnifique exemple durant les jours sombres et pénibles de la deuxième guerre mondiale en offrant un asile sûr et une protection désintéressée à de nombreux réfugiés politiques. Je souhaite également qu'elle veuille rester toujours attachée aux nobles traditions séculaires qui trouvent la racine de leur féconde vitalité spirituelle, historique, culturelle et politique dans la foi chrétienne qu'ont sereinement et ouvertement professé et professent encore tous ceux qui considèrent que c'est un titre de gloire d'avoir un Saint pour initiateur et fondateur de sa propre communauté politique.

Et que ce soit encore Saint Marin qui montre à ses fils la voie sûre à parcourir en ces temps difficiles: la voie de l'honnêteté, du respect des valeurs de l'esprit, de l'amour, afin que tout le peuple de Saint-Marin vive en pleine sérénité, dans une concorde fraternelle et continue ainsi à être pour les autres peuples un exemple digne d'admiration.

De tout cœur je souhaite à la République de Saint-Marin un avenir de prospérité et de paix; je fais surtout des vœux pour que se développent sans cesse tous les éléments qui constituent sa foi et sa tradition catholique et ce, pour le plus grand bien de la vie civile.

Et en même temps que je forme ces vœux, j'invoque bien volontiers pour vous même, Monsieur le Ministre, et pour votre délicate mission d'abondantes grâces divines et la bénédiction apostolique que vous avez implorée je vous la donne à vous-même et à toute la population de Saint-Marin ainsi qu'aux autorités que vous représentez ici.

---

*\*L'Osservatore Romano. Edition hebdomadaire en langue française n.19 p.12.*

© Copyright 1980 - Libreria Editrice Vaticana

---

Copyright © Dicastero per la Comunicazione - Libreria Editrice Vaticana